



- **CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 mars 2024**



- **BUDGET PRIMITIF 2024**

Budget principal M57

Reprise des résultats d'exécution 2023 dans le Budget Primitif 2024

Excédent de fonctionnement 2023 : 736 367,90 €

Répartis de la façon suivante en 2024

* Fonctionnement Recette article 002 : 566 367,90 €

* Investissement Recette article 1068 : 170 000,00 €

Excédent d'investissement 2023 : 54 334,90 €

Section de Fonctionnement : Recettes

Chapitre	Libellé	Propositions pour 2024
002	Résultat d'exploitation reporté	566 367,90 €
013	Atténuations de charges	5 300,00 €
70	Produit des services et ventes diverses	30 740,00 €
73	Impôts et taxes	60 000,00 €
731	Impositions directes	369 441,00 €
74	Dotations, subventions et participations	140 978,00 €
75	Autres charges de gestion courante	17 200,10 €
76	Produits financiers	50,00 €
77	Produits spécifiques	100,00 €
		1 190 177,00 €

Pour mémoire budget prévisionnel 2023 : 1 138 960 €

Section de Fonctionnement : Dépenses

Chapitre	Libellé	Propositions pour 2024
011	Charges à caractère général	863 432,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	254 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	70 700,00 €
66	Charges financières	545,00 €
67	Charges exceptionnelles	500,00 €
68	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	100,00 €
		1 190 177,00 €

Section d'Investissement : Recettes

Chapitre	Libellé	Propositions pour 2024
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 334,90 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	205 833,05 €
13	Subventions d'investissement	82 990,05 €
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €
		349 658,00 €

Section d'Investissement : Dépenses

Chapitre	Libellé	Propositions pour 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	8 972,61 €
20	Immobilisations incorporelles	40 845,00 €
21	Immobilisations corporelles	299 840,39 €
		349 658,00 €



Emprunts	7 472,61 €
Cautions	1 500,00 €

Section d'Investissement : Dépenses

Chapitre	Libellé	Propositions pour 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	8 972,61 €
20	Immobilisations incorporelles	40 845,00 €
21	Immobilisations corporelles	299 840,39 €
		349 658,00 €



PLU	37 110,00 €
SPR	3 735,00 €

Section d'Investissement : Dépenses

Chapitre	Libellé	Propositions pour 2024
16	Emprunts et dettes assimilées	8 972,61 €
20	Immobilisations incorporelles	40 845,00 €
21	Immobilisations corporelles	299 840,39 €
		349 658,00 €

Terrain à bosses	95 904,00 €
Rue du Rocher	77 448,00 €
Cimetière	20 000,00 €
Voirie Capitelles	11 934,00 €
Terrasse préau école	9 954,00 €
Mobilier urbain	12 500,00 €
Vidéo proj Espace Pierre sèche	1 000,00 €
Etudes + MO cave	66 100,39 €
Achat terrains	5 000,00 €

2024 - Emprunts Budget principal M57

Date d'acquisition	Organisme prêteur Objet	Montant	Date fin	CRD au 31/12/2024	IRD au 31/12/2024	Capital remboursé sur la période
08/03/2014	Hameau de Montquiers Investissements communaux 2014	150 000,00	10/03/2024	0,00	0,00	4 411,79
01/03/2019	Hameau de Montquiers Rénovation de la Maison du Cabardès	60 000,00	01/03/2024	0,00	0,00	3 060,82
Total général				0,00	0,00	7 472,61

Subventions aux associations d'Aragon

Associations	Montant 2024
ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)	180 €
ATAC (Association Terre d'Aragon en Cabardès)	1 000 €
Amicale Pétanque Aragon en Cabardès	180 €
Les Joyeux Lurons d'Aragon	715 €
Comité des Fêtes	2 820 €
Coopérative scolaire (OCCE 11)	1 250 €
Cabardès Tennis Club	200 €
Fasètz la lenga en Cabardès	600 €
FNACA (Anciens Combattants)	100 €
Les Amis d'Aragon	0 €
Loisirs et détente sportive	180 €
Pierre Sèche et Patrimoine autour d'Aragon	200 €
Trait d'Union Makalondi PAF	50 €
VARL XIII (Villegailhenc Aragon Rugby Ligue)	1 000 €
EVCIX	180 €



Subventions aux associations extérieures à Aragon

Associations	Montant 2024
Ampélofolies du Cabardès	150 €
Association Nationale des Elus du Vin (ANEV)	50 €
AVEC (Agir et Vivre entre Ecluses et Capitelles)	150 €
Comité de jumelage du Cabardès à Montefalco	50 €
Fédération Départementale contre les Organismes Nuisibles / GDON Cabardès-Carcassès-Fresquel	100 €
Les Restaurants du Cœur	150 €
Patrimoines Vallées des Cabardès	100 €
Pays Carcassonnais	15 €
Prévention Routière	50 €
Sites et cités remarquables	315 €
TOTAL	9 785 €

Participation financière concernant la commune de Fraïsse-Cabardès dans le cadre du R.P.I

Au vu des dépenses faites en 2023 pour l'école et au vu de l'effectif des élèves de Fraïsse-Cabardès pour l'année scolaire 2023-2024, il est proposé de demander à la communauté de communes Cabardès Montagne Noire une participation financière à hauteur de 7000 € relative au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune de Fraïsse-Cabardès.

VOTE DES TAUX

- Foncier bâti : **48,03 %**
- Foncier non bâti : **104,51 %**
- Taxe d'habitation : **22,80 %**
(résidences secondaires et locaux meublés non affectés à l'habitation)